

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DÉCISION DU MAIRE n° 079/ 2020

Service : FINANCES  
Tel : 04.76.29.80.03  
ref. : CV/NS

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL – EMPRUNT 2 300 000€ - CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23,

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau et notamment son alinéa 2 l'autorisant à procéder, dans les limites des inscriptions budgétaires, à la réalisation de tous les emprunts destinés au financement de tous les investissements prévus par le budget,

CONSIDERANT la proposition commerciale de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes en date du 26 octobre 2020,

#### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1 : Souscription d'un contrat de prêt aux conditions suivantes :**

- ◆ **Prêteur** : Caisse d'Épargne
- ◆ **Montant** : 2 300 000 €
- ◆ **Durée** : 20 ans
- ◆ **Index** : Taux fixe
- ◆ **Taux** : 0,43 %
- ◆ **Périodicité** : Annuelle
- ◆ **Profil d'amortissement** : Echéances constantes – Progressif
- ◆ **Remboursement anticipé** : possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ◆ **Frais de dossier** : 0,08 % du montant du contrat de prêt soit 1 840€
- ◆ Le remboursement s'effectue dans le cadre de la procédure du débit d'office avec paiement sans mandatement préalable.

#### **Article 2 : Mise en place**

Monsieur le Maire de le Pont de Claix et Madame la trésorière de Vif sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Cette recette est inscrite au budget principal de la Ville, chapitre 16 – imputation 1641.

**Acte rendu exécutoire par :**  
- dépôt en Préfecture le 10 novembre 2020  
- publication le 10 novembre 2020  
- et notification service finances

A PONT DE CLAIX, le 03 novembre 2020

Le Maire,  
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	DEC_2020_079
Date de la décision:	2020-11-03 00:00:00+01
Objet:	Budget principal - emprunt 2 300 000 euros - Caisse d'Epargne Rhône Alpes
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.3 - Divers ( comptes de gestion, virements de crédits, réquisitions , admission en non valeur..)
Identifiant unique:	038-213803174-20201103-DEC_2020_079-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20201103-DEC_2020_079-BF-1-1_0.xml	text/xml	944
nom de original: DEC_2020_079finances.pdf	application/pdf	95572
nom de métier: 70_DE-038-213803174-20201103-DEC_2020_079-BF-1-1_1. pdf	application/pdf	95572

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 novembre 2020 à 10h10min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 novembre 2020 à 10h10min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 novembre 2020 à 10h10min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 novembre 2020 à 10h10min58s	Reçu par le MI le 2020-11-10